



Compte-rendu SNJ - CE du 25 mars 2016

D'abord un préalable SNJ-SUD-CFDT* (voir plus bas) et 1 CGT à propos du projet de chaîne info.

- **Inquiétudes des élus sur les infos qui filtrent du siège.** 3 jours de formation annoncés en région pour initier 9 personnes aux « nouvelles » façons de travailler en rédaction : stand-up, etc. Les rédac chefs doivent travailler sur de nouvelles approches éditoriales pour le 12/13. Gérard Vallès (GV) commente: ces formations ne seront pas à l'usage exclusif de la chaîne info, ne sont pas directement en lien avec elle, mais que si elle en bénéficie, ce sera tant mieux. Pour GV, c'est bien « d'upgrader les gens »... !!! Michel Field va faire des propositions.

Dans le pôle SO, les formations se feraient à Bordeaux par « tranches » de 3 personnes / rédaction. Ex : sessions avec : 3 journalistes de Bordeaux, 3 de Poitiers, 3 de Limoges, pour ne pas perturber le fonctionnement des rédactions.

Vos élus SNJ insistent sur le risque d'appauvrissement des JT régionaux, sur les effectifs, la forme et le fond. GV, dit en être conscient. Ça pourrait faire mal à sa (et notre) carte de presse.

- **ETP** : le credo de la direction FTV : pour 2016 sur le pôle SO le chiffre est lâché entre deux phrases: l'objectif est de 764 ETP.

- **Audiences** : les Docs désormais placés le Lundi soir vers minuit font la moitié de l'audience par rapport à leur précédente exposition. Mais LM (Laurence Mayerfeld) relativise et explique que c'est une case pour donner une chance à des réalisateurs récents dans le métier, ce qui ne serait pas possible sur une case plus regardée. Cap Sud-Ouest, qui a aussi changé d'horaire depuis janvier, fait moins en PDM, mais au moins autant d'audience qu'avant, voire plus, en nombre de téléspectateurs.

- **Entretiens professionnels** : ils correspondent à une exigence légale, et se rajoutent à ceux déjà existants. Dans beaucoup de cas, ils seront probablement couplés aux entretiens annuels, mais il faut distinguer entre les 2, qui n'ont pas le même objectif. Dans le pôle, 90% des entretiens annuels sont réalisés selon la direction.

- **Locales** : la commission des locales, dans son rapport, constate une perte de téléspectateurs, due notamment au fait que la direction stoppe la diffusion pendant les ponts, vacances scolaires etc. Les élus avaient précédemment demandé que les locales soient sur les Box. GV a pris en compte la demande et pense finalement qu'il serait possible pour les locales d'avoir accès aux Box. La direction du pôle reviendra vers les élus pour donner d'autres infos par la suite.

Mais pour lui, il faudra « en finir avec la notion d'édition, cela ne correspond pas aux supports numériques. Il faudra travailler autrement ». LM précise : pas question de baisser l'offre des locales, mais il faut mieux les exposer en faisant des offres différenciées sur le Net.

- **Smartphones** : à Toulouse, des Iphones 5 dorment depuis Janvier dans les placards, alors qu'ils sont destinés aux journalistes.

- **Règlement intérieur et charte informatique** : projet de refonte de ces 2 documents. Avis négatif des CHSCT de Limoges et Bordeaux. Les élus du CE sont inquiets de certaines dérives mettant en cause les libertés individuelles dans ces projets de textes, notamment pour la charte informatique (accès aux mails et données personnelles des salariés possible pour la direction notamment). A L'UNANIMITÉ, LES ELUS

REFUSENT DE DONNER UN AVIS. Ils demandent le report de la consultation pour pouvoir notamment faire analyser ces projets de textes par des juristes.

- **Bilan de l'emploi** : la commission qui devait s'y pencher estime qu'elle n'a pas eu toutes les infos de la part de Bruno Girault (BG), le DRH. Et celles qu'elle a eues manquaient souvent de fiabilité. BG, vexé : « puisque c'est ça, je ne vous donnerai plus les tableaux de l'emploi sur 5 ans, je ne suis pas obligé, je suis le seul à les fournir ». Na !

En tous cas, difficile d'y voir clair sur le bilan du PDV, la commission a travaillé avec ce qu'elle a pu. 19 postes étaient à supprimer dans le pôle, en gros c'est fait. Quelques licenciements (6) ont été réalisés. Mais il y a encore 18 demandes de salariés de niveau 2 non satisfaites.

Mais globalement, la direction le reconnaît, le PDV n'a rien apporté en matière de baisse de la masse salariale dans le pôle... Car il y a eu parallèlement, notamment, des requalifications...

- **Intérimaires** : F3 a de + en + recours aux intérimaires : 5 ont travaillé + de 100 jours... Le recours à l'intérim en lieu et place des autres contrats est en furieuse augmentation, la chaîne croit qu'elle n'est pas redevable à ces salariés qu'elle pense plus malléables... Elle risque d'avoir des surprises...

- **Heures supplémentaires** : la direction a donné un document global faisant état des heures sup' dans le pôle. Pour le détail, là encore, il faut faire avec les approximations de notre DRH... Le secrétaire de CE est en possession d'un document plus détaillé et chiffré, mais pas le DRH... qui veut bien qu'on lui passe le fameux document... lequel mentionne par exemple qu'au 30 juin 2015, l'équipe de gouvernance du pôle SO aurait effectué 331 heures sup'.

- **Postes vacants** :

- les 5 CDD de Montpellier et Perpignan requalifiés par la justice le mois dernier, suite : la direction du pôle leur a proposé des CDI sur les postes qu'elle a « sous le coude » : des titulaires de Nîmes pourraient venir à Montpellier, négociations en cours.

-Poitiers : 2 postes de rédacteur pourvus récemment (1 journaliste de Marseille, 1 d'Amiens). 1 seul était en consultation, mais suite à un décès, le second a été pourvu sans être publié dans la foulée du COCA. 1 autre poste est gelé. La rédaction a grand besoin de JRI, car il existe un déséquilibre entre ceux qui exercent ce métier dans les faits, et les rédacteurs. La direction n'a pas eu de retour en ce sens de son encadrement sur place et estime donc qu'il n'y a pas d'urgence...

-L'ex poste vacant de pilote Web de Bordeaux a été pourvu sans être publié. Pourtant, lors du précédent CE, la direction nous avait affirmé qu'il l'avait été. Cette fois, elle dit « non, on ne vous a jamais dit cela ». Rires : c'est marqué dans le PV !

- **Passage en HD**: pour l'instant, le signal qui part de France 3 sera reconverti en HD par TDF. Dans les semaines à venir, F3 s'équiperait dans le pôle de matériel pour la conversion en HD, qui sera faite début juillet. Le matériel à disposition (Avid etc) n'étant pas encore adapté au HD, les nouveaux caméscopes, compatibles HD, seront réglés dans un premier temps sur le SD (format actuel). Au fur et à mesure du renouvellement des régions, elles seront équipées de matériel HD.

- **Maquillage** : à Bordeaux et Toulouse, cette fonction est assurée par des permanents. Ailleurs : soit des contrats d'intermittents, soit des prestataires, comme à Limoges. Les élus se posent des questions sur le statut de ces prestataires, qui sont des entreprises privées : sont-ils (elles) des auto-entrepreneurs ? Réponse la prochaine fois, la direction ne sait pas exactement... mais prévient : il y a le secret des relations commerciales...

- **Conditions de travail** : suite au rapport Vacquin, l'ANACT (agence pour l'amélioration des conditions de travail) interviendra dans 2 sites F3: Grenoble et Bordeaux. A Bordeaux, elle lancera une étude sur le processus de fabrication des JT, pour identifier des pistes d'amélioration dans l'organisation du travail ou encore l'éditorial,... A Bordeaux, le groupe de travail, de 10 à 15 personnes, sera animé par 1 personne de l'ANACT et l'adjoint au chef de centre. 5 réunions sont prévues, la 1^{ère} le 29 avril, la dernière le 5 juillet.

- **Collaborations extérieures des journalistes** : la liste a été publiée nationalement antenne par antenne. Or, pour Limoges et Poitiers, les cases sont vides, alors que des « prestations » ont très vraisemblablement été faites à l'extérieur. Pourquoi ? GV ne sait pas. Il indique que la règle est que les demandes transitent par les rédacteurs en chef ou les DRA et lui remontent pour validation. Il est donc fort possible que certaines demandes ne soient pas parvenues jusqu'à lui... Mais c'est vrai, Bordeaux, Toulouse, c'est beau mais c'est loin !

Bordeaux, le 28 mars 2016.

*** Préalable SNJ/ SUD/ CFDT**

Niveau « éditorial standard », stand-up de 50 secondes, « mise à niveau », 9 journalistes par antenne mis à disposition de la future chaîne Info... Ces informations ont été délivrées par certains rédacteurs en chef devant leurs journalistes au cours de la présentation de la refonte du 12/13... Cela augure mal du mode de participation des journalistes en région à la future chaîne Info.

Ces 9 rédacteurs ou « compétents complémentaires » identifiés dans chaque antenne comme correspondants de la chaîne Info subiront 3 jours de formation pour une « mise à niveau » en rapport avec les attentes de la future chaîne.

A l'instar de nos confrères des bureaux de France 2, serons-nous transformés en simples contributeurs des JT, fournissant sur commande des « éléments de sujet », ou des stand-up pré-formatés, pour satisfaire une nébuleuse ligne éditoriale?

Une situation que les signataires ne peuvent évidemment pas admettre. Comme le rappelle la Charte professionnelle, le journaliste n'est en aucun cas un simple exécutant faisant parvenir des pièces détachées pour un assemblage final hasardeux.

Une telle contrainte risque d'appauvrir considérablement le fond de nos journaux régionaux, déjà victimes du manque de moyens.

Ces « contributeurs » seront-ils remplacés dans leurs rédactions ? Ou bien y aura-t-il des hommes/femmes-orchestre à la disposition à la fois de la chaîne Info et des éditions régionales?

Une chaîne low cost, dans laquelle le personnel technique sera plus que réduit, le métier de monteur bafoué, d'autres métiers mis sur la touche. Exemple : les scriptes.

Nous exigeons plus d'informations de la direction du pôle SO sur ce qui est décidé dans les nombreuses réunions éditoriales parisiennes du moment, et qui concernera à très court terme chacun d'entre nous.

Nous n'accepterons pas à France Télévisions une uberisation du métier de journaliste.

Bordeaux, le 25 mars 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ_FTV et Facebook : Snj.ftv**